



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

À tous les citoyens(nes) et contribuables de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du **3 février 2025**, à 19 h, qui sera tenue au centre municipal, situé au 1147 rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon, le conseil municipal sera appelé à rendre deux (2) décisions à l'égard d'une demande de dérogation mineure :

Demande de dérogation mineure n° 387

- Cette demande de dérogation mineure concerne le lot 2 641 146, au 146, rue de la Colline.
- Demande d'agrandissement d'une maison unifamiliale isolée, dont la marge avant de 17 m n'est pas conforme à l'article 1.7 du Règlement de zonage numéro 859-23, empiétant de 2 mètres au 15 mètres maximum.

Demande de dérogation mineure n° 388

- Cette demande de dérogation mineure concerne le lot 6 585 093, au 481, rue des Roitelets.
- Demande d'agrandissement de la résidence par l'ajout d'un garage attenant de 100 m², accumulant par le fait même une superficie de plancher totale des bâtiments accessoires de 144.59 m², alors que l'article 5.3.1 du Règlement de zonage numéro 859-23 exige un maximum de 100 m².

2. Au cours de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil.
3. Toute personne intéressée peut transmettre ses observations et ses questions par écrit à la Municipalité **avant midi, le 3 février 2025**, soit par la poste, par dépôt dans la chute à courrier de l'hôtel de ville, ou à info@mun-sldl.ca.
4. Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter.
5. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel ou téléphone avec le directeur du Service de l'urbanisme et du développement économique, M. Pierre-Olivier Bélanger : 418 889-9715 p. 2223 pobelanger@mun-sldl.ca.

DONNÉ à Saint-Lambert-de-Lauzon,
Ce 17 janvier 2025

.....
Éric Boisvert
Directeur général et greffier-trésorier